

Numéro 103 / Décembre 2024

# BULLETIN MUNICIPAL

VILLE DE  
**VARILHES**  
  
[www.ville-varilhes.fr](http://www.ville-varilhes.fr)



**80**  
ANS  
DE LA LIBÉRATION

# BIENVENUE à la ludothèque de Varilhes !



Ouverte à toutes et à tous, la ludothèque est l'endroit idéal pour jouer, sans limite d'âge. C'est aussi un espace de rencontre intergénérationnel, où enfants et adultes peuvent se retrouver, observer, et partager des moments de jeu.

Nous vous accueillons avec plaisir les mercredis, les vendredis matins et les samedis. Selon le jour de votre visite, vous serez accueilli par nos sympathiques ludothécaires : Céline, Malvina et Nils.

La ludothèque fait partie du « Réseau Lecture » de l'Agglo Pays-Foix Varilhes, un réseau qui regroupe également les médiathèques et ludothèques de Varilhes et Ferrières.

## Mais qu'est-ce qu'une ludothèque ?

C'est le royaume du jeu ! En tant que ludothécaires, notre mission est simple : vous faire jouer.

« Une ludothèque est un lieu ressource, géré par des ludothécaires, ouvert à toutes et à tous, dont la mission est de donner accès au jeu, d'accompagner les pratiques ludiques, de promouvoir la culture du jeu et de protéger le jeu de toute forme de récupération. » (Définition de l'ALF)

## « Sur place ou à emporter ? »

Non, vous n'êtes pas dans un restaurant, mais bien à la ludothèque de Varilhes !

Vous pouvez venir librement pour jouer sur place, autant de temps que vous le souhaitez, et cela gratuitement. Vous avez également la possibilité d'emprunter des jeux pour une durée d'un mois, en souscrivant une adhésion annuelle.

## Alors, qu'attendez-vous pour venir jouer ?



CONTACTS :

**LUDOTHÈQUE À VARILHES,**  
Avenue Jean Bénazet, 09120 Varilhes  
Tél : 05 81 30 00 45  
Mail : ludotheque.varilhes@agglo-pfv.fr

**LUDOTHÈQUE À FERRIÈRES,**  
Avenue Jean Durroux, 09000 Ferrières  
Tél : 05 61 02 72 39  
Mail : ludotheque.ferrieres@agglo-pfv.fr

## NUMÉROS UTILES



**PÔLE CULTUREL  
INTERCOMMUNAL**  
18, avenue des Pyrénées  
09120 Varilhes



### ● MAISON FRANCE SERVICES

Mardi : 9h30-12h30 / 14h-19h  
Mercredi : 9h30-12h30 / 14h-18h  
Jeudi : 9h30-13h30  
Vendredi : 14h-19h  
Samedi : 9h30-13h30 / 14h-18h

*Contact*  
Tél : 05 61 60 55 54  
Mail : france.services@agglo-pfv.fr

### ● > Permanence Habitat

Mardi : 9h30-17h  
Vendredi : 9h30-17h

*Contact*  
Tél : 06 98 70 66 06  
Mail : contact@soliha09.fr

### ● > Initiation à l'informatique

Vendredi : 9h10 – 10h30 (confirmé)  
10h30 – 11h50 (débutant)

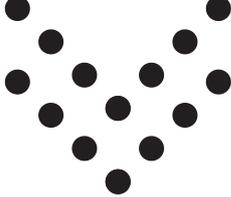
### ● MÉDIATHÈQUE

Mardi 9h30-12h / 16h – 18h  
Mercredi 10h-12h / 14h – 19h  
Vendredi 14h-19h  
Samedi 10h-12h / 14h – 18h

**SMECTOM  
DU PLANTAUREL**

Tél : 06 61 68 02 02  
Siteweb : www.smectom.fr  
Application mobile Panneau pocket





# LE MOT DU MAIRE

**A**vec le bulletin municipal que vous avez entre les mains, nous souhaitons poursuivre notre souhait de rapprochement avec les Varilhoises et les Varilhois mais aussi de transmission d'informations en faisant un point sur les réalisations, les travaux et animations de cette année 2024, sans oublier la présentation de notre service périscolaire et de nos actions sociales.



Au niveau des nouveautés, celles dans deux domaines sont particulièrement à noter : tout d'abord celui de la communication avec une nouvelle formule de rencontre avec les élus dans votre quartier, pour plus de proximité. Ensuite, dans celui de notre engagement pour la santé et la sécurité des Varilhois, avec la venue du camion Mammobile et la mise en place de nouveaux défibrillateurs.

Dans les points qui nous paraissent importants nous souhaitons attirer votre attention sur les enjeux du compostage partagé et l'évolution de la taxe déchet mais aussi la nécessité de s'orienter vers des pratiques de mobilité plus durables et moins polluantes.

Quelques rappels vous sont également proposés concernant les permis et demandes d'urbanisme et les inscriptions des enfants dans nos écoles.

*Dans une période faite de questionnements et d'incertitudes, je souhaite mettre en exergue un domaine que je considère comme essentiel : l'échange et le dialogue dans un climat constructif et de respect mutuel dans le but de rendre un service efficient à nos concitoyens et de recherche du « bien vivre ensemble » dans notre ville. A Varilhes, l'année qui arrive devrait voir des réalisations favorisant le lien social et ce « bien vivre ensemble », avec la construction de notre nouveau centre de secours, l'ouverture du Parc avec notamment des jeux d'enfants et un city stade entre Laborie et le Courbas.*

**A noter dans vos agendas : la présidente du Conseil Départemental, Christine Téqui, devrait présenter ses vœux aux habitants de notre canton, le 31 janvier, à Varilhes.**

**Au nom du conseil municipal, je vous souhaite le meilleur pour cette année 2025, pour vous, vos proches et ceux qui vous sont chers.**

Mairie de Varilhes  
09120 VARILHES  
05 61 60 73 24

[www.ville-varilhes.fr](http://www.ville-varilhes.fr)  
[accueil@mairievarilhes.fr](mailto:accueil@mairievarilhes.fr)

Application mobile  
«Varilhes»

Heures d'ouverture de la mairie  
Lundi : 10h - 12h / 13h30 - 17h30  
Mardi : 8h - 12h  
Mercredi, jeudi et vendredi :  
8h - 12h et 13h30 - 17h30

p. 4 & 5 **ACTUALITÉS**

p. 6 à 8 **VIVRE À VARILHES**

p. 9 à 11 **VARILHES EN FÊTE**

p. 12 & 13 **ENVIRONNEMENT**

p. 14 **URBANISME**

p. 15 **PLU**

p. 16 & 17 **TRAVAUX**

p. 18 & 19 **ACTION SOCIALE**

p. 20 à 23 **LES SERVICES PÉRISCOLAIRES**

p. 24 & 25 **COMMERCE**

p. 26 **COMMUNICATION DES GROUPES**

p. 27 **ÉTAT CIVIL**

# SOMMAIRE

## BULLETIN MUNICIPAL DE VARILHES

DIRECTEUR DE PUBLICATION : J-F COUFFIGNAL

TEXTES : J-F COUFFIGNAL, M. D'ANTONI MARTY, ET LES AGENTS MUNICIPAUX

PHOTOS DE LA COUVERTURE : VARILHES LIBÉRÉ

CHARTRE GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : NOVASCOP FOIX, 05 61 65 14 64

IMPRIMÉ EN 2000 EXEMPLAIRES PAR NOVASCOP FOIX

DÉPÔT LÉGAL : DÉCEMBRE 2024

# ACTUALITÉS

## Une année à Varilhes

### DÉCEMBRE 2023

- Les panneaux de la commune sont retournés, prémices de la colère des agriculteurs.
- Repas des aînés organisé par le CCAS.
- L'opération Carapatte, un co-piétonnage est organisée via le projet MOBY pour se rendre à l'école à pied.

### JANVIER 2024

- Un accident de moto s'est produit à la chicane, en direction de Dalou.
- Cérémonie des vœux aux associations.
- Signature du contrat Bourg centre Mairie/ Région/CAPFV.
- Inauguration de la place du Courbas.
- Création d'un parking à Laborie, le terrassement a commencé.
- Drame sur la 2x2 voies : Alexandra, une agricultrice, et sa fille de 14 ans sont tuées par un conducteur lors des blocages des agriculteurs.

### FÉVRIER

- La régie tire un câble au-dessus de l'Ariège pour garantir l'approvisionnement en électricité du parc et de la ville. Le Symarva commence ses travaux d'arasement de merlons à Girolles et de fagotage de la berge du parc.
- La municipalité reçoit le label « Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers Volontaires ».



Janvier



Février

### MARS

- Réunion sur l'aménagement des places à Laborie.
- Installation des figurines pédagogiques aux abords des écoles.

### AVRIL

- Les travaux de terrassement dans le parc du centre-ville débutent.
- Réunion Information Sécurité avec la gendarmerie nationale.
- Concert de fin de stage de l'Harmonie Départementale Benjamin organisé par la FMA fédération musicale de l'Ariège.
- Visite de notre commune par le préfet, le sous-préfet et la présidente du conseil départemental.
- Les nouveaux habitants sont accueillis par les élus.
- 43 volontaires donnent leur sang.



Avril Visite de notre commune



Avril Concert

### MAI

- Réunion avec les riverains de la route de Rieux concernant l'aménagement de l'entrée de la ville.
- 2<sup>ème</sup> réunion sur l'aménagement des places à Laborie, les jeunes arbres plantés dans le parking sont dérobés.
- À l'approche des élections européennes, de multiples tags politiques apparaissent sur le mobilier urbain et privé.
- 3<sup>ème</sup> édition du festival Ariège Tour.



Mai

### JUIN

- Résultat des élections européennes, le RN arrive en tête.
- Elections législatives, le PS remporte les élections dès le 1<sup>er</sup> tour.
- La fête de Laborie avec le Comité des fêtes de Laborie et du Courbas.
- L'Alae célèbre la fin de l'année des accueils de loisirs.
- 3<sup>ème</sup> édition du festival 1, 2, 3 Soleil.

### JUILLET - AOÛT

- Concert de fin d'année de la classe de trompette du Conservatoire dans le parc.
- Les travaux de la route du Courbas touchent à leur fin.
- Les gouttières de l'église sont nettoyées.



Août

- Cérémonie du 19 août pour la Libération de Varilhes avec le dépôt de bougies par des enfants.
- La fête locale avec le Comité des fêtes de Varilhes.
- Un cas de dengue détecté à Varilhes, le quartier est désinfecté comme le prévoit le plan national de lutte contre la dissémination du chikungunya et de la dengue.
- 45 volontaires donnent leur sang.

## SEPTEMBRE

- Une belle journée festive pour célébrer les 80 ans de la Libération de Varilhes et rendre hommage aux Varilhois de cette période.
- La fête des associations.
- Pose de la première pierre du futur centre de secours, route de Paris et cérémonie protocolaire de remise de décorations aux sapeurs-pompiers de l'Ariège.
- Les élus vont à votre rencontre dans les quartiers.
- Le panneau lumineux d'informations est déplacé en face de la mairie.
- Fête d'automne au Courbas organisé par le comité des fêtes de Laborie et du Courbas.

## OCTOBRE

- Inauguration de la clinique vétérinaire du Val d'Ariège.

## NOVEMBRE

- Cérémonie du Souvenir Français.
- Cérémonie du 11 novembre.



Septembre



## Infos

### NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

#### Une ostéopathe à Varilhes

Lorette Buillas, ostéopathe D.O, a ouvert son cabinet en novembre au 16 rue de l'église. Elle est diplômée de l'école d'ostéopathie de Bordeaux en 2022.

Vous pouvez la consulter pour un mal de dos, une sciatique, suite à une chute, pour un suivi de grossesse, après un accouchement, pour des problèmes de sommeil, de stress, d'angoisse, des problèmes digestifs, des maux de tête, ou après une opération des dents. L'ostéopathie concerne les adultes, les séniors, les enfants et aussi les nouveau-nés.

La tranche d'âge des patients de Lorette va d'une semaine à 98 ans. Vous pouvez prendre RDV avec elle sur Doctolib ou par téléphone au 06 67 37 91 93. Son cabinet est ouvert le lundi, jeudi, vendredi, le samedi matin, et un dimanche par mois.

#### Prenez soin de votre bien-être avec la kinésiologie !

Vous recherchez une solution douce pour réduire le stress, apaiser les tensions ou retrouver un équilibre émotionnel ? La kinésiologie est une approche holistique qui, par des techniques adaptées, permet de libérer les blocages et de favoriser le bien-être global.

Installé au 1 rue Saint-Michel, il vous propose un accompagnement personnalisé pour répondre à vos besoins. Ensemble, vous explorerez les réponses de votre corps afin de retrouver un état de sérénité et d'harmonie.

Pour toute question ou pour prendre rendez-vous, contactez Bastien Kirmann au 06 48 02 41 15.

### CHANGEMENT CHEZ LES ÉLUS

#### Au sein du groupe Bien Vivre Varilhes

M. Pierre Roumieu a démissionné pour des raisons personnelles et a été remplacé par Mme Delphine Lavigne.

#### Au sein du groupe Varilhes en commun

Mme Gisèle Fourmont, M. Djamel Fellahi et M. Marcel Lopez ont démissionné et ont été remplacés par M. François Dareaux, M. Frédéric Jolibert et M. Alain Climent.

### Fréquentation de la piscine municipale cet été

La saison 2024 a été marquée par une bonne fréquentation de la piscine municipale qui a permis aux habitants de trouver un espace de détente et de fraîcheur. Afin de répondre aux épisodes de canicule, cinq journées de gratuité ont été instaurées. La piscine a accueilli 460 enfants et 1157 adultes.

Ce bilan positif met en lumière l'engouement des visiteurs et la réussite des initiatives mises en place pour rendre notre piscine accueillante et accessible.

### Cimetière, nouveau fonctionnement

L'accès du cimetière aux voitures se fait exclusivement le mardi. Exceptionnellement pour des personnes qui viennent de loin ou les personnes à mobilité réduite, le policier municipal leur ouvrira les portes.

# VIVRE À VARILHES

*Varilhes renforce son engagement pour la santé & la sécurité de ses habitants*

## VARILHES SERA DOTÉ D'UN CENTRE DE SECOURS INNOVANT ET DURABLE

Le centre de secours de Varilhes dessert 20 communes environnantes, soit une population d'environ 13 000 habitants, et intervient chaque année sur plus de 700 opérations de secours. L'actuelle caserne, située avenue du 8 mai 1945, ne répond plus aux normes en vigueur, ce qui a conduit à la décision de construire une nouvelle infrastructure, plus moderne et adaptée aux besoins des sapeurs-pompiers et des habitants.

Ce nouveau bâtiment, dont la première pierre a été posée le mercredi 18 septembre 2024, sera situé au nord de Varilhes, sur la route de Paris. L'édifice sera composé de deux parties distinctes. Le bâtiment nord sera dédié à la remise des véhicules d'intervention et aux locaux techniques, tandis que le bâtiment sud abritera les espaces de vie.

Conçu pour être à la fois fonctionnel et respectueux de l'environnement, le bâtiment intègre plusieurs dispositifs écoresponsables, une centrale photovoltaïque et une cuve de récupération.



Les façades de la caserne seront recouvertes d'un bardage de couleur rouge et un grand chiffre « 18 », symbole des secours d'urgence, sera également apposé sur la façade, renforçant l'identité visuelle de l'édifice.

Ce nouvel équipement moderne accueillera une équipe de 50 pompiers volontaires.

Le coût total des travaux est estimé à 2 137 210,69 euros hors taxes, et la fin du chantier est prévue pour la fin de l'année 2025. La commune a cédé gracieusement la parcelle au SDIS et prendra à sa charge les travaux de voirie pour l'accès.

Ce projet représente un progrès significatif pour la sécurité des habitants de Varilhes et des communes environnantes, tout en améliorant considérablement les conditions de travail des équipes de secours.



## OPÉRATION DE DÉMOUSTICATION À VARILHES

Cet été, un cas de dengue a été confirmé chez une personne ayant séjourné à Varilhes. En réponse, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie a mené une opération de démoustication, conformément au plan national de lutte contre la dissémination du chikungunya et de la dengue. Une société spécialisée a été mandatée pour pulvériser un insecticide dans le quartier concerné.



La dengue est transmise par le moustique tigre, désormais bien présent dans nos jardins. Pour limiter sa prolifération, la vigilance de tous est essentielle : il est recommandé de vider régulièrement les contenants d'eau stagnante, de couvrir les réservoirs d'eau. Ces gestes simples peuvent réduire le risque de propagation de maladies et contribuer à protéger notre santé collective.

## DÉPLACEMENT DU DÉFIBRILLATEUR POUR UN ACCÈS 24H/24H

Le défibrillateur qui se trouvait à la résidence Bleu Printemps a été déplacé sous les arcades de la mairie, afin d'en permettre un accès en continu, 24 heures sur 24. Ce choix stratégique vise à assurer une disponibilité immédiate de cet appareil crucial en cas d'urgence cardiaque.

La commune possède quatre autres appareils :

- sur la façade du centre de secours, avenue du 8 mai 1945 en accès continu,
- Au vestiaire foot/gymnase, stade Henri Laporte en accès limité,
- Au centre de loisirs Jean Jaurès, place du 19 mars en accès limité,
- Au boulodrome, chemin du château d'eau en accès limité.



### Pour rappel,

les défibrillateurs sont d'un usage simple et peuvent être utilisés par n'importe qui, même sans formation médicale. Il est impératif de les préserver en bon état, car ils peuvent sauver des vies. Leur maintenance est régulière pour en assurer un bon fonctionnement.

## LE CAMION DE LA MAMMOBILE À VARILHES : une opportunité de dépistage du cancer du sein



L'association Ariège Prévention Mobile a stationné son camion Mammobile à Varilhes le 27 août et le 13 novembre, offrant aux habitantes du territoire une précieuse opportunité de réaliser des mammographies de dépistage du cancer du sein. Ce camion itinérant, spécialement équipé, vise à rendre le dépistage plus accessible aux femmes âgées de 50 à 74 ans, la tranche d'âge la plus à risque et donc la plus concernée par ce type de prévention.

Lors de la première journée, près de 20 femmes ont profité de ce service gratuit et confidentiel sans avoir à se déplacer loin de chez elles.

Consciente des difficultés liées à l'accès aux soins dans les zones rurales, la mairie de Varilhes a activement soutenu cette initiative en facilitant le stationnement du Mammobile et en mettant à disposition toutes les infrastructures techniques nécessaires pour assurer son bon fonctionnement.



## Prévention du tapage nocturne

Le tapage nocturne est un sujet récurrent dans la vie en communauté, particulièrement dans les zones à forte densité de population ou proches de lieux d'animations. Qu'il s'agisse du bruit d'une fête, de travaux imprévus ou du passage d'une moto, ces nuisances sonores peuvent altérer la qualité de vie des habitants.

### Qu'est-ce que le tapage nocturne ?

En l'absence d'arrêté municipal, c'est l'arrêté préfectoral du 10 février 1997 qui s'applique. Le tapage nocturne désigne une perturbation sonore excessive survenant entre 22 heures et 7 heures, susceptible de nuire à la tranquillité des voisins. Ces nuisances peuvent avoir diverses origines : musique trop forte, disputes, animaux bruyants, ou encore véhicules à moteur équipés d'échappements modifiés.

Toutefois, avant de considérer un bruit nocturne comme une infraction, il est essentiel de se rappeler que vivre en collectivité implique une part de compromis et de tolérance. Certains bruits peuvent être justifiés ou ponctuels. Il est souvent plus constructif de discuter avec la personne concernée plutôt que de porter immédiatement plainte. Un voisin peut ignorer que le son de sa télévision, de sa fête ou de ses appareils vous dérange. Une approche courtoise peut mener à des solutions respectueuses et éviter les sanctions.

En parallèle, il est primordial que chacun assume ses responsabilités en veillant à limiter les perturbations sonores, surtout la nuit. Chacun doit contribuer à la quiétude de son environnement, en tenant compte des autres.

### Recours légaux en cas de persistance

En cas d'échec du dialogue, il est possible de solliciter le conciliateur de justice auprès de la Maison France Services, afin de désamorcer la situation et de favoriser une solution amiable et respectueuse. Dans les situations les plus extrêmes, la gendarmerie peut intervenir en cas de nuisances persistantes ou de non-respect des règles de bon voisinage, après un échec de la médiation.

Conciliateur de justice de la Maison France Services  
Tél : 05 61 60 55 54

### Extrait de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits du voisinage

*L'article 2 stipule que la Fête Nationale du 14 juillet, le jour de l'an, la fête de la musique et la fête annuelle de la commune font l'objet de dérogation.*

*L'article 4 précise que « les occupants des locaux d'habitation doivent prendre toutes leurs précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits provenant d'appareils électroménager, diffusant de la musique, etc. »*

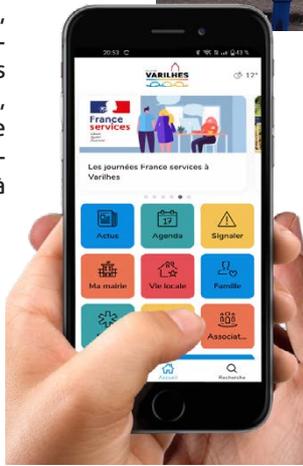
*L'article 5 indique que les travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc) ne peuvent pas être effectués de 20 heures à 9 heures du matin. »*

## Une communication de proximité renforcée

La commune de Varilhes a récemment achevé la dernière étape d'un projet visant à optimiser ses supports de communication en collaboration avec les associations locales. Parmi les initiatives menées cet été, la mairie a procédé au remplacement des quatre panneaux situés aux entrées de ville.

Le panneau numérique, auparavant installé route de Paris, a été déplacé devant la mairie. Cette nouvelle position le rend plus accessible à tous. Ce panneau digital diffuse en continu des informations administratives, ainsi que les animations organisées par les associations.

En plus de ces nouvelles installations physiques, les habitants peuvent également retrouver l'intégralité des actualités de la commune, y compris les événements sportifs, culturels et de loisirs, sur le site internet officiel de la mairie ainsi que sur l'application mobile. Ces supports numériques permettent un accès rapide et constant à toutes les informations pratiques.



**A la rencontre des associations varilhoises**  
Événements de octobre 2024

Type	Date	Heure	Instaible	Prix	Lieu
Match	Samedi 5 octobre	20h00	Match Varilhes 2 / Jaboulet-Les 2	0	Stade Henri Bonnet
Match	Dimanche 6 octobre	13h00	Match des Taxis Blancs	0	Centre de Vaire
Match	Samedi 12 octobre	18h30	Concours de Soles de Carrel - des Biches	0	Centre de Vaire
Match	Vendredi 18 octobre	20h30	Match Varilhes / Le Tour du Crotteux du Jumeau Olympe Roue	0	Stade Henri Bonnet
Match	Samedi 19 octobre	20h00	Match Varilhes 1 / Fleury-de-Pelleport	0	Stade Henri Bonnet
Match	Samedi 19 octobre	19h - 17h	Journées Open Air - ateliers animés par les professionnels de santé de Varilhes	0	Parking de la place de la Mairie
Match	Dimanche 20 octobre	13h00	Match des Petites de Clair	0	Centre de Vaire
Match	Samedi 26 et Dimanche 27 octobre	15h - 18h30	Salon Cadeaux par l'Art en Tête	0	Centre de Vaire



Siteweb de la commune – application mobile « Varilhes » - calendrier mensuel - Kakemono

## RÉUNIONS DE QUARTIER : UNE NOUVELLE FORMULE QUI FAIT L'UNANIMITÉ

Nous souhaitons compléter les réunions de quartier par des moments plus conviviaux, plus proches de vous. C'est désormais chose faite grâce à une nouvelle formule. Plutôt que d'organiser ces rencontres dans des lieux officiels, nous avons décidé de nous déplacer directement dans vos quartiers, sur les places publiques et les espaces de rencontre.



Ce nouveau format a permis une participation beaucoup plus large. Vous avez été nombreux à venir, à poser des questions, à exprimer vos préoccupations du quotidien. L'atmosphère était plus conviviale, propice à l'échange, et cela s'est ressenti dans la richesse des discussions. Nous avons eu l'opportunité d'exposer nos projets pour vos espaces de vie, d'argumenter nos positions, et surtout d'écouter vos avis.

L'un des aspects les plus marquants de ces rencontres est la venue de nouveaux visages, des habitants qui n'avaient pas l'habitude de participer aux réunions traditionnelles. Ils ont pu s'exprimer librement, partager leurs inquiétudes, mais aussi proposer des idées innovantes pour améliorer la vie de leur quartier.

Cette expérience a été une véritable réussite, et il est évident que nous allons réitérer ce format tout en conservant les réunions de quartier traditionnelles qu'il complète. Nous sommes convaincus que ces échanges directs renforcent le lien entre la municipalité et les habitants. Ensemble, nous pourrions mieux répondre aux attentes de chacun et construire des projets qui vous ressemblent.

**Rendez-vous** donc pour la prochaine édition des réunions de quartier et de rencontre avec vos élus, toujours plus proches de vous !

# VARILHES EN FÊTE

## Les Festivals

**Pour la troisième année consécutive, Varilhes a accueilli les festivals Ariège Tour et 1, 2, 3 Soleil, deux événements incontournables qui ont ravi un large public.**



Organisé par l'association *Un Brin de Sens*, **l'Ariège Tour** a enchanté les spectateurs les 24 et 25 mai avec une programmation de spectacles gratuits et tout public. Les festivités ont débuté le vendredi soir avec «*Toi et Moi*», un duo théâtral présenté par le Théâtre de l'If. Le samedi, sous un soleil radieux, le parc du château a été le cadre de multiples performances de théâtre, de cirque, de danse et de musique, réparties sur plusieurs scènes de 13h30 à 22h30. Un atelier de cirque et des jeux en bois, prêtés par la ludothèque, ont animé la journée, tandis que *La Brindille* et deux food trucks ont comblé les papilles des spectateurs. La soirée s'est clôturée dans la cour du château avec le spectacle *Impulls*, présenté par la compagnie varilloise *Farfeloup*. Cinq danseurs et 122 pulls ont emporté le public dans un voyage fantaisiste et poétique, avant de s'envoler pour le festival d'Avignon.



Le 19 juin, le festival **1, 2, 3 Soleil**, organisé en partenariat avec *Le Relais de Poche* de Verniolle, a accueilli les enfants des ALAE, des crèches et des centres de loisirs pour une journée de spectacles et d'animations ludiques.

Grâce à une météo clémente, le parc a été investi par des ateliers de cirque, un manège, un griff géant réalisé par SERVO sur les anciens sanitaires, des stands de maquillage et une initiation au compostage. Les 20 et 21 juin, ce sont les élèves des écoles qui ont pu profiter des spectacles de la compagnie *Chamboule Touchéâtre*. La dernière journée du festival, le samedi 22 juin, s'est tenue à Verniolle. Il a offert aux visiteurs plusieurs spectacles tout public et des animations.



## Mais aussi

### L'ORCHESTRE D'HARMONIE VARILHES-FOIX

Cette année, l'Orchestre a offert plusieurs concerts gratuits qui ont enchanté le public.

Le 12 mai, les musiciens ont clôturé le 2<sup>ème</sup> concours international de cor René Vidalot avec un concert remarquable sur la scène de l'Estive.

Le 22 juin, dans le cadre de la fête de la musique, l'Orchestre a emmené les spectateurs dans un voyage musical en collaboration avec le comité des fêtes de Varilhes et la banda Los Cepas.

Du 13 au 16 septembre, l'OHVF a organisé à Varilhes son stage annuel de préparation de leur nouvelle saison.

Le 10 novembre, l'église de Varilhes accueille l'OHVF pour la traditionnelle messe en musique dédiée à Sainte Cécile, la patronne des musiciens. Enfin, le 1<sup>er</sup> décembre 2024, l'orchestre a présenté deux représentations de son concert de fin d'année sur la scène de l'Estive à Foix.

Un grand merci à Mikaël Celma et à tous les musiciens de l'orchestre pour ces précieux moments de partage, d'émerveillement et pour leur participation à la cérémonie du 11 novembre.

# 80ans de la Libération de Varilhes

## UNE JOURNÉE HISTORIQUE :

### UN TRAVAIL COLLABORATIF ET PASSIONNÉ

L'organisation de l'exposition dédiée à l'histoire de Varilhes et de ses habitants pendant la Seconde Guerre mondiale a représenté un immense travail de recherche et de coordination. Ce projet ambitieux, fruit de l'effort collectif, s'est construit au fil de plusieurs mois d'échanges, de découvertes et d'intense collaboration.



Dès le départ, il a été nécessaire de définir un cadre clair pour cette exposition. Le sommaire a rapidement pris forme, permettant à chaque membre de l'équipe de s'approprier une partie du travail : rédaction de panneaux, recherche de témoignages ou collecte de photos. Ce travail de répartition a permis à chacun d'apporter ses compétences et sa passion à ce projet. Nous nous sommes plongés dans des livres d'historiens ariégeois pour approfondir notre connaissance de cette période et nous avons consulté des sources variées, allant des archives départementales aux blogs spécialisés.

### Des découvertes historiques précieuses

Au cours de nos recherches, nous avons eu la chance de faire plusieurs découvertes précieuses. Par exemple, grâce à des documents des Archives départementales, Audrey Roumieu a appris que près de 200 adolescents belges avaient séjourné à Varilhes en avril 1940. Une photo a été retrouvée, montrant un groupe d'adolescents exhibant un panneau hostile à la population locale, témoignage poignant des tensions de l'époque. Nous avons également découvert de nombreux documents relatifs aux déportés dans les camps, notamment par le biais du Service international de recherches d'Arolsen. Quand cela a été possible, ils ont été remis aux familles concernées. Par ailleurs, le Centre d'Histoire de la Résistance et des Déportés de Varilhes nous a fourni de nombreuses photos d'époque qui ont enrichi considérablement notre travail d'illustration.

### Une création visuelle

La rédaction des panneaux s'est faite en plusieurs phases. Une fois les textes initialement rédigés, une relecture attentive a été nécessaire pour garantir une unité de style et d'harmonie dans l'ensemble de l'exposition. En parallèle, Danièle Lisle a apporté ses compétences en graphisme pour créer une esthétique qui unifierait l'ensemble des éléments visuels, des frises aux panneaux en passant par les affiches. Une fois les textes et les photos réunis, elle s'est attelée à la mise en page avec un soin particulier enrichie par ses dessins.

### Portraits restaurés grâce à l'Intelligence Artificielle

Un aspect central de l'exposition était les portraits des Varilhoises et des Varilhois ayant marqué cette époque. Cette tâche s'est révélée complexe, car nous disposions de très peu de photos originales. La majorité des images provenait de reproductions tirées des ouvrages de Suzel et Olivier Nadouce. Malgré l'utilisation de logiciels de retouche photo, il était difficile de retrouver une qualité exploitable. C'est finalement l'intelligence artificielle qui nous a permis, grâce à plusieurs traitements, de restaurer ces portraits. Le résultat fut impressionnant : le grain de la peau, les cheveux et même les moustaches retrouvaient un aspect naturel et fidèle à l'original.



La Marseillaise

## L'engagement des bénévoles et des passionnés

L'organisation de la journée a, elle aussi, été un véritable défi. Grâce aux réseaux de passionnés d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, de Cédric Régis et Thierry Sourry, de nombreux volontaires se sont joints à nous. Le comité des fêtes de Laborie et du Courbas, ainsi que Philippe et Evelyne des Texas Dancers, ont accepté de participer activement à cet événement, apportant leur savoir-faire, leur énergie et leur enthousiasme.

Au total, plus de 75 bénévoles se sont mobilisés pour que cette journée soit un succès. Grâce à eux, nous avons pu offrir au public une journée riche et émouvante, mettant en lumière des épisodes souvent méconnus de notre histoire locale. Cet événement est avant tout une démonstration de ce que l'engagement collectif et la passion peuvent accomplir lorsqu'ils sont réunis pour une cause commune.

**Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir l'exposition au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Varilhes jusqu'au 6 janvier 2025. Le livret de l'exposition est disponible auprès de la mairie au prix de 10€, attention stock limité.**



## LA RANDO MÉMOIRE

En octobre, Daniel Lagarde a guidé un groupe de randonneurs des Passajaires sur les traces du passeur Jean Bénazet. Ce dernier a accompli 63 passages vers les frontières andorrane et espagnole. À partir de 1942, avec l'occupation de la zone libre par les Allemands, il modifie ses itinéraires en empruntant le port de Lers pour rejoindre le port de Saleix, un trajet de 18 heures.

La randonnée, bien plus courte, a duré 8 heures pour 10 km et 600 mètres de dénivelé.

Le groupe est parti d'Aulus-les-Bains et a rejoint le port de Saleix en passant par les étangs du Garbet, Bleu et d'Alate. Une marche chargée d'émotions pour tous les participants.



## Les associations

La vie associative à Varilhes est dynamique et riche de sa grande diversité. En témoigne le succès de la fête des associations du 7 septembre, qui, après plusieurs années de pause, a permis de mettre en lumière les nombreuses associations locales : sportives, culturelles, de loisirs, de mémoire, de solidarité et d'éducation.

Lors de cette journée festive et ensoleillée, les habitants ont eu l'occasion de s'essayer à diverses activités, telles que le judo, le taekwondo, le basket, le football, la pêche à la truite, la pêche à la mouche sur simulateur, la danse country, et les premiers gestes de secours. Un atelier de cirque, des jeux en bois proposés par la ludothèque et un stand de maquillage étaient également à disposition, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Après la commémoration des 80 ans de la libération de Varilhes, l'exposition réalisée pour l'occasion a été de nouveau présentée, accompagnée d'un film sur les Varilhois qui ont résisté pendant la Seconde Guerre mondiale.



En clôture de la journée, la jeune artiste locale Vanessa Fitoussi a présenté au public sa création « *Origine* », un spectacle enchanteur et clownesque à travers la matière.

Le pot de l'amitié, offert par la mairie, a réuni les associations et les habitants autour de l'accordéon de Kardaline. La mairie, soucieuse du dynamisme associatif local, continue de soutenir les associations en leur fournissant des équipements adaptés, un appui logistique, financier et en matière de communication.

# ENVIRONNEMENT

## Le SMECTOM change

### LA TEOMI :

#### Une évolution de la taxe déchets pour un tri plus responsable

Depuis janvier 2024, un nouveau mode de calcul de la taxe sur les déchets a été mis en place ainsi qu'un nouveau nom, la TEOMi (*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative*). Ce nouveau mode de calcul vise à responsabiliser les usagers en introduisant une part variable basée sur la quantité d'ordures ménagères résiduelles (*sac poubelle*) produites par chaque foyer.

Cela permet de récompenser les bons trieurs et d'encourager les efforts de réduction des déchets. Elle concerne tous les habitants et entreprises dont les déchets sont collectés par le SMECTOM. Elle se compose de deux parties :

- une part fiscale calculée sur la base de la valeur locative du logement ou du local (*comme dans l'ancien système*),
- une part variable déterminée en fonction du volume de déchets ménagers produits sur une année civile.

Depuis janvier 2024, la sortie de bac ou le dépôt de sac d'ordures ménagères est comptabilisé pour établir la part variable de la taxe. La TEOMi, part fixe et variable, apparaîtra sur votre feuille d'impôt 2025. Vous pouvez vous connecter à votre espace usager en ligne, pour visualiser vos levées.

Plus d'informations sur <https://www.smectom.fr/teomi-taxe-dechets>

#### Pourquoi ce changement de tarification ?

La TEOMi permet d'appliquer le principe du « pollueur-payeur », conformément à la législation en vigueur. Les objectifs sont multiples :

- encourager les habitants à mieux trier et à réduire leur production d'ordures ménagères.
- limiter le stockage des déchets à 25 000 tonnes par an d'ici 2025 (contre 40 755 tonnes en 2022) pour être conforme aux objectifs locaux.
- réduire de 50 % les déchets enfouis par rapport à 2010, conformément à la loi.

#### Que finance la TEOMi ?

La TEOMi finance l'ensemble des services liés à la collecte et au traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés des professionnels. Elle couvre notamment :

- La fourniture des bacs et conteneurs de ramassage,
- Les services de collecte (camions, personnel),
- La création et la gestion des déchèteries,
- Le transport et le traitement des déchets,
- Les actions de sensibilisation à la réduction des déchets (formations, composteurs à prix réduit, prêt de broyeur),
- Les coûts de fonctionnement du syndicat intercommunal SMECTOM.

### SEULES LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT COMPTÉES !

Mon bac est pesé ? **NON**



✘ Ce n'est pas au POIDS

Comment mes ordures ménagères sont-elles comptées ?



Au nombre de **dépôts de sac** dans le conteneur collectif.



Au nombre de **levées de mon bac** par le camion.



BALISE\* SORTIE = BAC VIDÉ

\* Seuls les bacs verrouillés sont concernés par la balise rouge.

#### A RETENIR

JE NE PEUX PAS AGIR SUR LA PART FISCALE MAIS JE PEUX AGIR SUR LA PART VARIABLE.

REMPII OU À MOITIÉ REMPLI = MÊME PRIX !  
UNE SORTIE = UN COMPTAGE

LA PART VARIABLE SERA PRISE EN COMPTE  
DÈS LE PREMIER VIDAGE OU DÈS LE PREMIER DÉPÔT.

## INFORMATIONS SUR L'INCINÉRATION DES DÉCHETS VERTS

PRÉFET DE L'ARIÈGE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



### INFORMATION

#### EMPLOI DU FEU



A PARTIR DE 2023

LES DÉCLARATIONS SONT FAITES EN LIGNE

Site internet : [www.serp-pic.net](http://www.serp-pic.net)



#### POUR RAPPEL

Arrêté préfectoral réglementant l'emploi du feu à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres d'espaces naturels combustibles dans le cadre de la prévention des incendies de forêts

Vous êtes	Usage	Du 01/10 au 31/05	Du 01/06 au 30/09
Propriétaire ou ayant droit EI exploitants agricoles, forestiers	Incineration de végétaux coupés	Déclaration	—
	Incineration des végétaux sur pied (écobuage)	Déclaration	—
Tout public	Foyers aménagés	Autorisé sous réserve d'équipements agréés	—
	Tout emploi du feu hors foyers aménagés	—	—
	Incineration de déchets verts ménagers	—	—

Pour en savoir plus : <https://www.ariège.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-biodiversite/Foret/Emploi-du-feu>  
Ou adressez-vous à votre mairie



# LES ENJEUX DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

La commune dispose de plusieurs sites de composteurs partagés pour ceux qui n'ont pas de jardin. Il s'agit de proposer une solution aux usagers pour le tri des bio déchets. Vous pouvez retirer un bioseau gratuitement à la mairie afin de les stocker et de les transporter au composteur.

## Le site est composé de 3 bacs :

**Un bac d'apport :** pour vider vos restes alimentaires

**Un bac de maturation :** à ne surtout pas ouvrir car c'est là où le compost mûrit.

**Un bac de matière sèche :** lorsque vous videz vos déchets alimentaires dans le bac d'apport, pensez à prendre un peu de matière sèche et à en verser afin d'éviter que le compost ne soit trop humide.

**IMPORTANT :** Ne pas jeter de déchets verts type gazon, branchages, ni de sacs plastiques dits biodégradables, de mégots. Le non-respect des consignes de compostage peut entraîner des nuisances (odeurs, présence d'indésirables...).



## Le compostage, c'est plein d'avantages !

### C'est bon pour moi

- \* Je ne sors ma poubelle ménagère qu'1 fois sur 3, et je maîtrise ma facture de ramassage des ordures ménagères
- \* Ma poubelle sent moins mauvais

### C'est bon pour mon jardin et mes voisins

- \* Nous diminuons les besoins d'arrosage

\* Nous créons un amendement naturel gratuit et nous améliorons la structure du sol

\* Cela crée des occasions de nous rencontrer dans le quartier : le compostage crée du lien social

### C'est bon pour mon territoire

- \* Je réduis le volume des déchets transportés et envoyés à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux à Manses.
- \* Moins de gaz à effet de serre liés au transport

## Où sont les sites de compostage partagé sur la commune ?

- Promenade du Quai
- Avenue de la Gare
- Parking du Dojo, Rue du Barry
- Rue du Château derrière le Groupe Scolaire Paul Delpech
- Parking de Laborie

## MAIS AUSSI

### UNE CARTE D'ACCÈS POUR LES USAGERS

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'accès aux 7 déchèteries du SPECTOM sera réservé aux usagers de son territoire munis de la carte d'accès.

Sur présentation de la carte, les dépôts en déchèterie resteront gratuits pour les particuliers et sous conditions tarifaires pour les professionnels.

De plus, depuis le 16 décembre, elle vous permettra le dépôt de sacs d'ordures ménagères résiduelles, de 60 litres maximum, dans les points d'apports collectifs et ce, même si vous êtes en possession d'un bac individuel. Chaque dépôt sera alors enregistré et ajouté au calcul de votre part variable incluse dans votre Taxe Déchets TEOMi.



En cas de perte, de vol, de dysfonctionnement de votre carte, contactez le service Relations aux usagers par mail [tarification.incitative@smectom.fr](mailto:tarification.incitative@smectom.fr) ou par téléphone au 05.61.68.02.02.

### ATTENTION :

**vous êtes propriétaire ou locataire et vous déménagez ? Pensez à restituer votre carte !**

Plus d'informations sur <https://www.smectom.fr/carte-dacces-usager>

# URBANISME

## Service urbanisme de la mairie

### Horaires d'ouverture

Lundi 10h00 -12h00      Jeudi 8h00 – 12h00  
Mercredi 8h00 – 12h00      Vendredi 13h30 – 16h30

### Dépôt des demandes d'urbanisme (PC, DP, PA, ...)

Possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée via le site de la ville de Varilhes : <https://ville-varilhes.fr/votre-mairie/service-public/demarches-administratives>

### Déclaration d'ERP

Pour l'ouverture d'un établissement (commerces, professions libérales...) recevant du public et pour toutes modifications intérieures dans celui-ci (rayonnages, réaménagement, etc.), le dépôt d'une Autorisation de Travaux (AT) est obligatoire.

Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

### Installation de panneaux photovoltaïques

L'installation de panneaux photovoltaïques nécessite obligatoirement l'obtention d'une autorisation d'urbanisme.

Afin de vous éviter toute déconvenue et procédure contentieuse, nous attirons votre attention sur la nécessité de fournir votre « Accord écrit » ou un mandat vous liant avec l'entreprise et nous vous invitons à lire le contrat proposé par celle-ci.

- Le propriétaire est le dépositaire de la demande : une autorisation écrite accordant les travaux doit être jointe à la demande de déclaration préalable.
- L'entreprise est le dépositaire de la demande : le mandat ou une autorisation écrite du propriétaire doit être jointe à la demande de déclaration préalable. Le récépissé de dépôt et l'arrêté seront transmis aux deux parties. À réception du récépissé de dépôt, merci de nous alerter dans les meilleurs délais si aucun « Accord » n'a été donné et de nous transmettre un courrier signé attestant qu'en tant que propriétaire vous n'avez pas donné votre « Accord » pour le dépôt de la DP.

### Espace numérique de l'UDAP 09 (ABF)

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ariège, met à disposition des administrés, via le site de la Préfecture de l'Ariège, un espace numérique proposant des outils et des informations nécessaires à l'élaboration de vos projets. (Missions de l'UDAP, fiches conseils et nuanciers, le photovoltaïque, la réhabilitation énergétique...). N'hésitez pas le consulter.

<https://www.ariège.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Unite-departementale-de-l-architecture-et-du-patrimoine-UDAP>

Conseil Départemental de l'Ariège - Route de Paris - Accord construction d'une caserne de pompiers

Mme ROUSSEL Suzanne - 9 rue de Villotte - Accord réfection toiture d'un monument inscrit

SCI LOS REYES M. REYES OLIVERA Juan Antonio - 1b avenue du 8 mai 1945 - Accord changement de destination local commercial en logement

Mmes ANDRAUD Léa, ICHER Laetitia, BRIOLS Céline – Route de Paris - Accord changement de destination d'un commerce en activité de service recevant du public - ravalement de façades et modification d'ouvertures

M. PUIGCERCOS Mathieu - 23ter rue de la Tuilerie - Accord surélévation d'une maison individuelle

Mme CARRUE - Lieu-dit le Vignoble - Accord construction d'une maison

M. PELLEGRINO Nathalie - Lieu-dit Le Vignoble - Accord construction maison pour deux logements

M. BERDOT Patrick - Rue de la Tuilerie - Accord réfection et extension d'un abri pour en faire un garage

Mme BARRAU Aurélie - 62D rue des Bassins - Accord modification du permis initial

Mme CARRUE Marie-Hélène - Lieu-dit le Vignoble - Accord création nouvelle ouverture

SCI C2L Mme ANDRAUD Léa - 20 route de Paris - Accord transfert permis initial pour une clinique vétérinaire

Mme VATES Aïcha - Rue des Vignes - Accord transfert de permis initial

CAPFV M. FROMENTIN Thomas - Avenue des Pyrénées - Accord aménagement du pôle multimodal du parking de la gare de Varilhes

SCI EMC Mme RUMEAU Claire - 16 chemin des Rives - Accord démolition logement et dépendance

SCI REYES M. REYES Juan Antonio - 1bis avenue du 8 mai 1945 - Accord changement des menuiseries et rafraîchissement de la façade

Mme LABATUT Laetitia - 2 rue de Vals - Accord changement de destination en rez de chaussée d'une habitation en commerce - ravalement et modification de façade et remplacement des menuiseries et pose d'une enseigne

Mme JOBREDEAU Christine - Chemin de Pernautil - Accord construction maison individuelle

M. LOIRE Benoit - 33 cité de Vals - Accord construction d'un abri voiture et de jardin attenant à la maison

Mme RODRIGUES Christiane - 4 Ter route de Paris - Accord modification superficie d'une piscine

M. DUREAU Tristan - Chemin de Filatié - Accord construction d'une maison individuelle

AFA SAS M. AURIOL Stéphane - Lieu-dit la Cucuruquo - Accord modificatif permis initial

M. LOUBES Bryan - 47 rue des Bassins - Accord construction de deux maisons d'habitation

M. CANONIGO Jose - 5 rue Claire Fontaine - Accord changement de destination et restauration de la grange

SCI PHM M. VASSEUR Pierre - ZA de Bigorre - Accord construction d'un garage mécanique et d'un contrôle technique avec panneaux photovoltaïques

PENA David - Impasse des Vignes - Accord construction d'un local de rangement

LUQUET Sylvain - 2 rue du ballon - Accord changement de destination et création de deux logements et d'un garage indépendant

M. CALVO Jordan - Rue de Palmade - Accord construction d'une piscine et d'un pool-house

Mme PUREN Elodie - 1 impasse des vignes - Accord construction d'une maison individuelle

SCI SOLYC - M. SOLANA François - 9 Cité les Baux - Accord modificatif permis initial

SCI BLH - M. LOUBES Bryan - 47 rue des bassins - Accord transfert total du permis de construire



Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme (PLU) communal ou intercommunal (PLUi) qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Il oriente l'aménagement du territoire et met en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...).

Comme les autres documents d'urbanisme, le PLU doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols).

Il constitue un outil central pour encadrer l'aménagement opérationnel : ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, ainsi que, le cas échéant, aux ouvertures d'installations classées appartenant aux catégories visées par le PLU.

## Objectifs et diagnostics

Par délibération en date du 15 décembre 2020, le Conseil Municipal de Varilhes a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) définissant les objectifs suivants : élaborer un véritable projet urbain pour la Commune dans le cadre d'une réflexion globale pour les années futures tout en poursuivant le développement démographique, disposer d'un document d'urbanisme propre à la Commune et d'un règlement adapté à chaque zone : urbaine, à urbaniser, agricole, naturelle ...

Après une phase de diagnostic achevée en décembre 2021, les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ont été débattues au conseil municipal le 3 octobre 2023. Elles sont au nombre de trois : faire de Varilhes une centralité de référence sur son territoire en renforçant les éléments constitutifs de son attractivité, maintenir le dynamisme Varilhois avec un habitat pensé pour tous et enfin, bâtir un projet durable et résilient pour la commune.

## Consultation et concertation

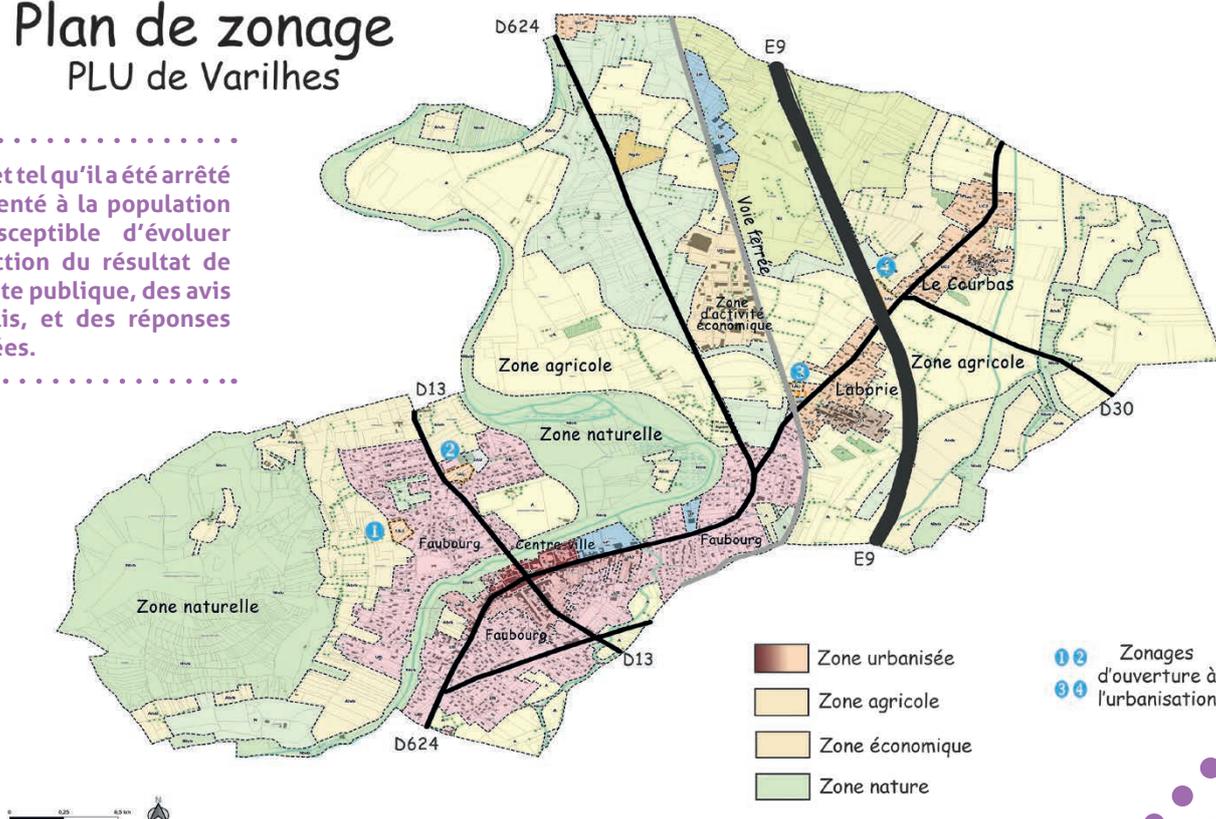
Des secteurs de projets ayant été ensuite définis sous la forme d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP), une réunion publique a eu lieu le 9 septembre 2024 et le projet de PLU a pu être arrêté par le conseil municipal le 17 septembre 2024 en vue de sa transmission aux personnes publiques associées. Le dossier a ensuite été mis à disposition de la population pendant un mois avec la possibilité de faire des observations dans le cahier de concertation qui est ouvert en Mairie depuis le début de la procédure.

La compétence urbanisme ayant été transférée à l'Agglo Foix-Varilhes, l'arrêt du projet de PLU sera pris par délibération du Conseil Communautaire.

La consultation pour avis des personnes publiques associées aura lieu pendant trois mois. Elle sera suivie d'une enquête publique par un commissaire enquêteur qui recevra en mairie durant 1 mois.

## Plan de zonage PLU de Varilhes

Le projet tel qu'il a été arrêté et présenté à la population est susceptible d'évoluer en fonction du résultat de l'enquête publique, des avis recueillis, et des réponses apportées.



# TRAVAUX

## Les travaux dans la commune

### LES CONTENEURS ENTERRÉS

Les conteneurs collectifs vont progressivement disparaître au profit de conteneurs enterrés. Plus discrets, ces derniers réduisent les odeurs désagréables et limitent l'accès aux nuisibles (rats, insectes, etc.). Ils permettent également de libérer de l'espace en surface, rendant les espaces publics plus agréables pour les piétons.

Les conteneurs placés dans la traverse reliant la place de la mairie à l'avenue Jacques Carrié ont été retirés, et des conteneurs enterrés ont été installés Place de la Libération.

Les conteneurs collectifs de la rue Caussade ont été eux aussi remplacés par des conteneurs enterrés situés Place Saint Michel.

L'accès à ces bornes sera uniquement possible avec la carte d'accès « Smectom ». D'autres projets similaires sont en cours pour améliorer l'aménagement urbain et la gestion des déchets.



### RÉNOVATION DE LA MAISON BAYLE

La Maison Bayle a bénéficié d'importants travaux de rénovation. Un couloir a été créé pour faciliter l'accès entre l'avenue du 8 mai 1945 et la rue de la Tuilerie rendant le passage plus simple et plus pratique.

Pour rendre cette amélioration possible, plusieurs modifications ont été apportées à la structure existante. Les cloisons de l'ancienne salle d'attente et du cabinet médical ont été supprimées. Par ailleurs, la réfection des murs a été effectuée pour assurer une apparence homogène en harmonie avec le reste du bâtiment.

#### Sécurité et indépendance

Un plafond coupe-feu aux normes de sécurité a été installé, renforçant la protection en cas d'incendie.

Le couloir a été également conçu de manière à être totalement dissocié du bâtiment principal, offrant un accès sécurisé et indépendant.

Ces améliorations rendent la liaison entre les deux rues plus pratique tout en préservant le caractère de la maison Bayle.



### RÉNOVATION DU TOIT DE L'ÉGLISE : un autre chantier de la SAS Falguié

L'entreprise SAS Falguié a pris en charge ce projet important : le nettoyage du toit de l'église.

Cette intervention a débuté par une inspection minutieuse de la structure, visant à identifier d'éventuels signes d'usure ou de dégradation.

Les équipes ont ensuite procédé au nettoyage complet des gouttières, qui étaient obstruées par une accumulation de végétation, de débris divers et de guano de pigeons, ce qui compromettrait l'évacuation correcte des eaux de pluie.

**Coût : 2 811€ TTC**

### FIN DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU TOIT DE L'ÉCOLE PAUL DELPECH

L'école Paul Delpech bénéficie désormais d'un toit entièrement rénové, avec certains éléments de charpente remplacés.

L'entreprise SAS Falguié, a achevé ce vaste chantier près d'un an avant la date prévue. Ce résultat a été obtenu malgré les défis liés à l'accessibilité des locaux, et la restriction due aux périodes de vacances scolaires. La partie centrale de l'édifice est désormais recouverte de nouvelles tuiles, garantissant une meilleure protection et longévité du bâtiment.

**Coût de cette troisième tranche : 71 363€ TTC**



## MAIS AUSSI

### Lutte contre les indésirables.

Pour réduire les nuisances des étourneaux, la mairie a installé des systèmes d'effarouchement.

Ces systèmes ont pour but de faire fuir les oiseaux. Ils émettent un cri à fréquence variable. Les riverains du centre-ville et de Laborie sont mis à contribution pour nous faire remonter leurs observations.

### Fin programmé du réseau cuivre

Orange a annoncé l'arrêt progressif de son réseau cuivre, prévu pour s'achever d'ici 2030. Les premières coupures débuteront dès le 31 janvier 2025. Bien qu'il reste incertain que Varilhes soit touchée dès ces premières phases, il est recommandé de se préparer dès maintenant : la fin du cuivre signifie la disparition des services de téléphonie fixe et de l'ADSL. En d'autres termes, la fibre avec une box deviendra l'unique moyen d'accéder à la téléphonie et à Internet. Une réunion d'information sera organisée à Varilhes début 2025 pour aborder cette transition.

### Point sur l'éclairage public

La commune continue d'intensifier sa politique d'économie d'énergie en modernisant son éclairage public. Sur plusieurs tronçons de route, 133 luminaires énergivores ont été remplacés par des modèles LED, permettant ainsi de réduire la consommation énergétique par deux, voire trois dans certains cas.

En complément, l'intensité lumineuse de ces nouveaux équipements est diminuée de 50 % en début de soirée, optimisant davantage les économies d'énergie.

Le coût total des travaux s'élève à 95 600 €, dont 48 % financés par la commune.

## Dans les hameaux

### AU COURBAS : travaux de réaménagement sur la route de Verniolle



La ville de Varilhes a mené d'importants travaux sur la route de Verniolle au Courbas. Dans le cadre de sa délégation de compétence, la communauté d'agglomération a assuré la maîtrise d'ouvrage du chantier.

Ce projet vise à améliorer l'accessibilité et la sécurité de cette voie fréquentée, tout en offrant un cadre plus fonctionnel aux riverains.

#### Détails des travaux

Le réaménagement a consisté à refaire les trottoirs avec la pose de caniveaux et de bordures, ainsi que la construction de puits secs pour mieux gérer l'évacuation des eaux pluviales. Un soin particulier a été apporté aux entrées des propriétés des riverains afin de faciliter leur accès et d'assurer la continuité avec les nouveaux trottoirs.

#### Calendrier des opérations

Les travaux de maçonnerie ont débuté au mois de mai et se sont achevés à la fin juin. Cette première phase a permis de mettre en place les infrastructures nécessaires. La dernière étape, concernant la réfection du revêtement de la route, a été réalisée en juillet.

Nous tenons à remercier chaleureusement les riverains pour leur patience et leur compréhension tout au long des travaux.

**Coût : 187 625€ TTC**

### A LABORIE : Aménagement des places

L'achat et le don de terrains situés à proximité de l'école ont ouvert de nouvelles possibilités pour l'aménagement des places de Laborie. Actuellement, celles-ci servent principalement de zones de stationnement et de stockage pour des containers, ce qui limite leur accessibilité et leur attrait. Ce projet a pour but de transformer ces espaces en lieux de vie accueillants et pratiques pour les riverains, que ce soit pour les enfants ou les adultes.

La création d'un nouveau parking de 30 à 35 places à proximité permet de sécuriser l'espace, en supprimant les places de stationnements actuelles. De même des zones seront aménagées pour ranger les containers afin de réduire les nuisances et permettre également de créer des espaces piétonniers agréables. Une solution sera aussi proposée pour les riverains qui ne peuvent pas rentrer leurs containers.

#### Une concertation en continu pour un projet commun

Deux réunions ont déjà eu lieu pour recueillir les idées et les attentes des riverains, et les échanges ont montré un réel enthousiasme pour améliorer le quartier ensemble. En septembre, une troisième rencontre a permis de continuer à échanger sur le projet et d'affiner les propositions en fonction des attentes de chacun. À partir de ces consultations, un budget et un calendrier des travaux seront établis et bientôt partagés avec les habitants.



# ACTION SOCIALE

## Solidarité et Proximité : Les réalisations du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mené diverses actions, en soutien aux familles, aux personnes en difficulté, et aux aînés. Voici un bilan des activités et initiatives marquantes qui témoignent de l'engagement de la commune pour un accompagnement solidaire et de proximité.

### Les actions du CCAS de Varilhes

Le CCAS s'est réuni à sept reprises cette année pour aborder les diverses actions et demandes, évaluer les besoins, et garantir un accompagnement adapté pour les résidents de la commune. Dans le cadre de son rôle de soutien aux personnes en difficulté financière, le CCAS a accordé 15 aides financières ponctuelles. Ces aides visent à répondre à des situations d'urgence et à soutenir les foyers rencontrant des difficultés passagères.

Afin de permettre aux personnes sans domicile stable d'avoir une adresse administrative, le CCAS a réalisé 10 élections de domicile, dont 4 renouvellements. Ce dispositif essentiel permet à ces personnes de maintenir un lien avec les services sociaux et administratifs.

Un cas de logement indigne a nécessité l'intervention du CCAS en collaboration avec le service compétent de la communauté d'agglomération. Une visite et un signalement ont été effectués pour garantir la sécurité et la dignité des occupants.

### Commissions spécialisées

- La commission des Aînés s'est réunie 3 fois pour échanger sur les besoins spécifiques des seniors et organiser les actions en leur faveur.
- La commission Familles a organisé deux réunions avec les directrices des groupes scolaires et les intervenants du Clas (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Ce dispositif, cofinancé par le CCAS et mis en œuvre par le Paajip, vise à soutenir les enfants et leur réussite scolaire.
- La commission Jeunes a fait un point sur les actions envisagées en faveur de la jeunesse locale.



### Festivités de fin d'année

Les festivités de fin d'année ont permis de rassembler et de renforcer les liens intergénérationnels dans la commune. Voici un aperçu des moments marquants :

**Le repas des Aînés :** En 2023, le traditionnel repas avait rassemblé 82 convives autour d'un repas convivial préparé par M. Aubert. Une animation musicale avait suivi, offrant aux participants un moment festif et chaleureux dans la salle des fêtes. Pour les personnes âgées de 77 ans et plus ne participant pas au repas, le CCAS avait distribué près de 280 colis confectionnés par les commerçants locaux. Les boucheries Aubert et Biard, Vival, Carrefour et Les Paniers D'Ariège s'étaient mobilisés pour remplir des colis gourmands offerts par la mairie, apportés directement par les élus.

Pour cette fin d'année, le CCAS prévoit la reconduction de certaines actions essentielles, notamment : l'accompagnement à la scolarité sur les deux groupes scolaires de la commune pour 24 enfants et les festivités de fin d'année 2024 pour les aînés

**Le bilan du CCAS met en lumière l'ensemble des actions de solidarité et de soutien apportées aux résidents, en particulier les familles, les jeunes, et les aînés.**

**En 2024, le CCAS entend poursuivre et intensifier ses actions au bénéfice de la communauté, avec des projets et des actions renouvelés.**



# Les Petits Frères des Pauvres

**Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies.**

Reconnue d'utilité publique, l'association des Petits Frères des Pauvres est apolitique et sans appartenance religieuse.

Aujourd'hui en France, un million de personnes âgées sont isolées et 3,2 millions sont en risque d'isolement relationnel. Un isolement qui les prive de liens sociaux, essentiels à la vie. Par ailleurs, une étude d'octobre 2024 publiée par l'association, révèle que parmi les 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France, 2 millions ont plus de 60 ans et 69 % de ces personnes âgées subissent des privations au quotidien. Se soigner devient un luxe, manger équilibré une option, et profiter de moments de convivialité un lointain souvenir. La précarité matérielle se double par ailleurs très souvent d'une précarité relationnelle, exacerbant l'isolement social des plus âgés.

L'équipe Petits Frères des Pauvres du pays Foix-Varilhes se mobilise, et notamment dans la commune de Varilhes, pour améliorer le quotidien des personnes âgées isolées en organisant des visites à domicile, des rencontres et des sorties.

Certains d'entre vous les ont peut-être croisés lors de leur « café Papote » au marché, le 1<sup>er</sup> octobre, journée internationale des personnes âgées, afin de se faire connaître et d'aller à la rencontre des habitants de la Commune.

Les bénévoles apportent une présence bienveillante, attentive et une écoute sans jugement. Ils viennent à la rencontre des personnes qu'ils accompagnent dans le respect des souhaits et des envies de chacun.

Comme le raconte Jean-Marie, bénévole :  
« les personnes que l'on accompagne nous disent souvent : on a le sentiment de ne plus être oublié, ne plus être dans l'indifférence, de compter à nouveau pour quelqu'un. »

Être accompagné par les Petits Frères des Pauvres permet de participer à des moments de convivialité et de joie qui peuvent prendre différentes formes, en fonction des besoins, du temps et des disponibilités de chacun : visites régulières à domicile, en maisons de retraite, ou à l'hôpital, au cours desquels le lien se crée très vite ; l'organisation et l'animation d'activités collectives ; des événements ponctuels à Noël, aux anniversaires...

Actuellement l'équipe recherche des bénévoles, notamment sur notre commune et des personnes âgées seules attendent des visites.



**PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES**  
Fraternité régionale Occitanie

**Rejoignez l'équipe  
des Petits Frères des Pauvres  
de la communauté  
d'agglomération Pays Foix-  
Varilhes :**

- si vous avez plus de 50 ans et souhaitez rompre votre isolement ou solitude ;
- Ou si vous souhaitez devenir bénévole pour agir contre l'isolement des personnes âgées.

**Pour en savoir plus ou pour  
vous engager, contactez-nous  
au 07 56 30 46 54 ou par email à  
ariege@petitsfreresdespauvres.fr.**

## Anne Fauré

### DOYENNE DE L'ARIÈGE, CÉLÈBRE SES 106 ANS

Anne Fauré, affectueusement surnommée «Nana» par ses proches, a fêté ses 106 ans en 2024, devenant ainsi la doyenne de l'Ariège et la 96ème personne la plus âgée de France. Née le 16 avril 1918 près de Fougax-et-Barrineuf, Anne a traversé un siècle de changements et de souvenirs.

C'est à Varilhes qu'Anne a trouvé son foyer. Jeune femme, elle travaillait dans une maison de la ville lorsqu'elle fit la rencontre d'Henri Fauré, son voisin. Leur amour les mena au mariage en 1941, et de leur union est née une fille, Monique. Peu de temps après, Anne s'est installée comme coiffeuse pour dames, route de Paris, un métier qu'elle a exercé avec passion jusque dans les années 80.

Aujourd'hui, Varilhes compte trois centenaires.



# LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

## Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)

La ville de Varilhes dispose de deux structures d'Accueil de Loisirs Associé à l'École : l'ALAE de Paul Delpéch et l'ALAE de Laborie. Ces structures sont complétées par un ALAE ouvert le mercredi, qui accueille les enfants des deux écoles.

### Horaires d'ouverture

L'ALAE accueille les enfants selon les horaires suivants :

- 1. Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**  
de 7h30 à 8h40, de 12h à 13h50, et de 17h à 18h30.
- 2. Mercredi :**  
de 7h30 à 18h, avec plusieurs formules d'accueil proposées aux familles :
  - Journée complète
  - Repas suivi de l'après-midi
  - Matinée uniquement
  - Après-midi uniquement
  - Matinée avec repas

### Mission éducative et encadrement

Les enfants accueillis à l'ALAE sont encadrés par une équipe d'animateurs qualifiés, qui veillent à leur bien-être physique et émotionnel tout en contribuant à leur développement éducatif.

À travers des activités ludiques et éducatives, ils favorisent :

- le vivre ensemble,
- le respect de l'environnement,
- l'apprentissage des valeurs de la vie en société,
- l'éveil à la découverte et aux loisirs.

L'ALAE complète ainsi l'éducation familiale et l'enseignement scolaire, offrant un cadre structuré et stimulant. Contrairement à une simple garderie qui assure une surveillance sans programme d'activités, l'ALAE propose un encadrement enrichissant, encourageant des valeurs comme le respect mutuel, la coopération et le plaisir de partager.

### PROJETS PÉDAGOGIQUES

Chaque ALAE développe un projet pédagogique unique visant à élargir les horizons des enfants :

- ALAE Paul Delpéch : projet « Le jeu sous toutes ses formes »
- ALAE Laborie : projet « Voyage autour du monde »

Ces projets enrichissent l'expérience des enfants en leur permettant d'apprendre tout en s'amusant et en découvrant de nouvelles perspectives.



CLEAN UP DAY des Petits



CLEAN UP DAY des Grands

### Alae Paul Delpéch



Jeux divers

### Alae de Laborie



Correspondance avec Mayotte

## Action solidaire avec l'ETAI de Toulouse

En partenariat avec l'association ETAI, qui regroupe des étudiants toulousains engagés pour l'aide internationale, l'ALAE participe activement à un convoi humanitaire en organisant une collecte.



## FETE DE L'ANIMATION 2024 : LES JEUX OLYMPIQUES



La team organisation



Les délégations internationales



Cérémonie d'ouverture la chorégraphie de Paul Delpech

Les sports : karaté, badminton, hockey, ...



## Cantines :

### LA COMMUNE FACE AU DILEMME DE L'AUGMENTATION

En 2022/2023, le prestataire de restauration a augmenté le prix des repas de 5%. Afin de préserver le budget des familles déjà fortement impactées par l'inflation, la commune a assumé l'intégralité de cette hausse. Pour l'année 2023/2024, la commune a mis en place une tarification progressive et solidaire, en adoptant des tarifs basés sur le quotient familial calculé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), tenant compte des revenus et de la composition du foyer. Le prix des repas variait alors de 3,70 € pour les foyers les plus modestes à 4,20 € pour les tranches les plus élevées.

En mai 2024, le conseil municipal a pris la décision de faire participer les familles à une partie des nouvelles augmentations liées à ce service (personnels supplémentaires et augmentation des charges salariales, augmentation du prix du repas, informatisation du service).

En l'espace de deux ans, le coût de revient d'un repas scolaire a en effet augmenté de 18%.

La commune prend désormais en charge 60 % du coût total de l'accueil en cantine, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale. Les principales composantes de ce coût incluent les charges de personnel (48 %), le prix des repas facturés par le prestataire (31 %) et les frais administratifs et d'entretien (21 %).

Les frais liés aux investissements (achat d'électroménagers, de mobilier, remboursement de l'emprunt fait pour la construction de la cantine ...) n'entrent pas en compte dans le calcul du prix final du repas et sont donc financés intégralement par le budget communal.

Désormais, le prix des repas pour les familles varie entre 4 € pour les premières tranches et 5,50 € pour les tranches les plus élevées.

#### LE COÛT DE REVIENT D'UN REPAS EN 2023



Achat du repas auprès du prestataire  
**31%**

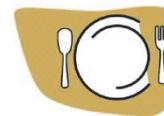


Personnel de cuisine, encadrement des enfants  
**48%**



Administratif et charges courantes (dont électricité, eau, assurances, entretien, ...)  
**21%**

#### 11,63€ COÛT DE REVIENT D'UN REPAS



-4,65€ Prix moyen du repas<sup>(1)</sup> à la charge d'une famille<sup>(2)</sup>

- 0,47€ Participation de la CAF

= 6,51€ Participation de la commune de Varilhès

(1) Prix selon le quotient familial, de 4€ à 5,50€.

(2) Complété le cas échéant par le comité d'entreprise.

soit un budget annuel pour la commune de Varilhès de 293 542€.

# LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

## Alae :

### UN SERVICE POUR LES FAMILLES

Depuis la crise du COVID, le service périscolaire fait face à une fréquentation en constante augmentation, dépassant les niveaux d'avant-pandémie. Cette tendance s'accroît chaque année.

En 2022-2023, 82 % des enfants scolarisés utilisaient les services périscolaires, et ce chiffre est passé à 90 % pour l'année 2023-2024. Cette forte fréquentation a un impact significatif sur la mairie et l'organisation de ces services, nécessitant une augmentation du temps de travail pour respecter le taux d'encadrement réglementaire. Ainsi, cinq agents ont eu un accroissement d'heures de 20h52 pour répondre à cette exigence. Ces charges supplémentaires, ainsi que d'autres facteurs liés au coût de fonctionnement de l'ALAE, ont conduit le conseil municipal à décider d'une augmentation des tarifs afin que les familles participent au financement de ces hausses.

Les élus réaffirment leur engagement total en faveur de l'éducation et de l'accompagnement des élèves dans le cadre du périscolaire. En 2023, les services d'ALAE et de cantine ont représenté 20 % du budget de fonctionnement de la commune. En incluant l'école, ce sont 29 % du budget de fonctionnement soit 720 000 €, qui sont consacrés aux enfants des écoles.

Pour la rentrée 2024, la subvention scolaire a été augmentée de 22 %, permettant ainsi de garantir la gratuité de l'ensemble des fournitures scolaires pour les familles (à l'exception du cartable et de la trousse). Par ailleurs, les élus ont compensé l'absence des agents de l'ALAE et de la cantine, prévenant ainsi toute interruption du service et tout désagrément pour les parents.

La mairie continue d'investir chaque année pour améliorer la qualité de ce service, notamment en formant les agents scolaires et périscolaires, ainsi qu'en informatisant les inscriptions périscolaires.

### Quelques chiffres pour l'année scolaire 2024/2025

#### Ecole Paul Delpech

157 élèves en septembre  
8 classes  
8 animatrices  
et 1 directeur Alae

#### Ecole de Laborie

80 élèves à Laborie  
4 classes de la PS au CM2  
4 animatrices et 1 directeur  
Alae

Cantine de Laborie

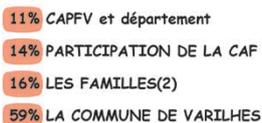


Cantine de P. Delpech

#### LE COÛT DE REVIENT DE L'ALAE



#### Qui paie les services de l'ALAE ?



soit un budget annuel pour la commune de Varilhes de 205 964€.

#### Pour contacter le régisseur :

Lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00  
Mardi de 8h30 à 11h00  
Mardi de 14h00 à 17h00  
(par téléphone : 07 77 72 54 37)

Nous rappelons aux familles souhaitant bénéficier des temps périscolaires, qu'elles doivent réserver via le portail famille. Pour les familles n'ayant pas d'accès au portail, merci de vous rapprocher du service périscolaire.

#### Les réservations

Les réservations doivent être réalisées au plus tard le lundi minuit précédant la semaine de réservation. Le règlement des prestations sera réalisé en même temps que les réservations. Aucune réservation ne sera acceptée hors délais. Le règlement intérieur et la tarification sont accessibles sur le site de la ville de Varilhes ou via le portail famille.

## MAIS AUSSI

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2025/2026

Les parents des enfants nés en 2022 et 2019 sont invités à se rendre en mairie pour procéder aux inscriptions dans les délais impartis.

#### Entrée en Petite Section (PS) – Enfants nés en 2022

Les inscriptions pour les enfants nés en 2022, qui feront leur première rentrée en Petite Section de maternelle, auront lieu du 20 janvier au 7 février 2025. Durant cette période, les parents devront se rendre en mairie pour compléter le dossier d'inscription de leur enfant. Il est essentiel de respecter cette période.

#### Entrée en Cours Préparatoire (CP) – Enfants nés en 2019

Pour les enfants nés en 2019, l'entrée en Cours Préparatoire (CP), première année de l'école primaire, se fera du 3 au 14 mars 2025. Là encore, il est indispensable de se présenter en mairie dans ce créneau pour inscrire votre enfant à l'école primaire.

#### Documents à fournir lors de l'inscription :

- Livret de famille - Justificatif de domicile

Nous vous recommandons de préparer ces documents à l'avance afin de faciliter le processus d'inscription.

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre mairie ou à consulter le site internet de la ville. Ne manquez pas ces périodes importantes pour assurer la scolarisation de vos enfants pour la rentrée 2025/2026 !

# Projet MOBY : encourager la mobilité active et sécurisée

Le projet MOBY, mené sur les années scolaires 2021/22 et 2022/23, visait à promouvoir l'usage de la marche et du vélo pour les trajets domicile-école. Bien que la majorité des enfants vivent à moins d'un kilomètre de leur école, une enquête auprès des familles des deux établissements a révélé que les trajets en voiture restent majoritaires. Ce choix est principalement motivé par des raisons d'organisation, notamment en lien avec les trajets domicile-travail, et par l'absence de parcours sécurisés.

Atelier entretien



Arrivée du ramassage piéton à l'école Paul Delpech



Atelier réparation d'une crevaison

Des comités participatifs ont été mis en place dans chaque établissement pour réfléchir aux moyens de mieux encourager les familles à adopter des déplacements plus actifs, favorisant ainsi l'activité physique quotidienne des enfants. Ces travaux ont donné lieu à plusieurs propositions, qui ont été présentées au Conseil Municipal le 3 octobre 2023 et validées par les élus.

## Améliorations de l'accessibilité

Pour l'école de Laborie, où la sécurisation de l'entrée constitue une priorité, la commune étudie la possibilité de déplacer l'entrée principale, afin d'éloigner celle-ci de la route départementale et d'assurer ainsi une meilleure sécurité des trajets aux abords de l'établissement.

Dans le centre-ville, des améliorations de la signalisation et des trottoirs sont envisagées pour rendre les trajets piétons plus sûrs et accessibles. Une traversée piétonne entre l'avenue de la gare et l'école devrait également être opérationnelle prochainement.

À plus long terme, d'autres aménagements devront être pensés pour faciliter ces déplacements quotidiens et réduire l'exposition des enfants aux polluants atmosphériques. Il est important de souligner que la question de la mobilité durable vers l'école est intrinsèquement liée aux trajets domicile-travail, pour des raisons pratiques pour les familles.

## Initiatives pour encourager la mobilité active

Fin 2023, la municipalité a organisé un « carapatte » : trois lignes de ramassage piéton encadrées par des adultes ont été mises en place pour accompagner les élèves jusqu'à l'école. Les enfants participants étaient déguisés pour l'occasion, mais malgré cette initiative, peu de familles ont pris part au projet, témoignant de l'ancrage de l'habitude de la voiture dans les trajets quotidiens. Cet état de fait confirme la nécessité de poursuivre les actions de sensibilisation sur l'importance de la mobilité active.

Si certaines familles souhaitent voir un carapatte établi dans leur quartier, la commune est disposée à soutenir cette initiative et invite les familles intéressées à se rapprocher des services municipaux.

## Actions de sensibilisation auprès des enfants

Au printemps 2024, les enfants de l'ALAE du mercredi ont participé à deux ateliers, animés par « La Maison des Mobilités de Foix ». Ils y ont appris à identifier les différentes parties de leur vélo et ont été initiés aux premiers gestes d'entretien et de réparation. Au cours de ces ateliers, cinq vélos ont été rénovés et sont désormais mis à disposition de l'ALAE.

## Pour une rentrée active et engagée

Parmi les actions à poursuivre dans le cadre du projet MOBY, la nécessité de sensibiliser les enfants et leurs familles à des pratiques de mobilité plus durables et moins polluantes a clairement émergé. La municipalité et la communauté éducative abordent la rentrée avec cet état d'esprit et espèrent voir naître de nouvelles initiatives collectives pour encourager les déplacements actifs au quotidien.

# COMMERCES

## Les nouveaux commerces, industries et services sur la commune

**Nouvelle équipe,  
nouveaux horizons :**

**L'arrivée de notre agence  
New Action Pub et Hublot  
Production à Varilhes**



Depuis le 1er août, Varilhes découvre une nouvelle énergie avec l'arrivée de notre entreprise dynamique et innovante. Notre équipe, composée en grande partie de jeunes professionnels, est déterminée à offrir des services de communication et d'événementiel de premier ordre, tout en ajoutant une touche de modernité au paysage local.

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement d'une agence de publicité, née du rachat d'une entreprise établie à Varilhes depuis 1996. Cette acquisition marque une étape importante dans notre développement et nous permet d'allier tradition et innovation pour offrir des solutions publicitaires sur mesure.

Notre équipe de sept collaborateurs, chacun expert dans son domaine, est prête à mettre son savoir-faire au service de vos projets. Nous sommes passionnés par la création de stratégies de communication percutantes et d'événements mémorables qui répondront parfaitement à vos besoins.

Nous vous invitons à découvrir notre nouveau QG à Varilhes, où nous serons ravis de discuter avec vous de vos idées et de vos objectifs. Notre mission est de vous aider à façonner la communication de demain avec créativité et efficacité.

À très bientôt pour collaborer et construire ensemble un avenir brillant et communicant!

**EMK Automobile 09 :**

**L'achat et la vente de véhicules d'occasion**

Depuis déjà 8 mois, Tony REILLES, jeune ariègeois, a installé son enseigne EMK Automobile 09, en face de la mairie. Se sentant bien dans notre village et fort d'une expérience de 15 ans dans le métier, il propose l'achat et la vente de véhicules d'occasions pour particuliers ou professionnels. Vous trouverez sur Le Bon Coin sa sélection de véhicules pour jeunes conducteurs, pour tous les budgets ainsi que des utilitaires. Les Véhicules peuvent être garantis 1 an et il s'occupe pour vous de la carte grise.

Il est joignable en semaine de 10h à 20 h par téléphone 06 51 60 91 19 ou par mail [tony09000@hotmail.fr](mailto:tony09000@hotmail.fr). N'hésitez à venir le rencontrer



**AMI Metals implante son centre industriel  
à Varilhes**

La société américaine AMI Metals a implanté son entité française à Varilhes. Ce centre industriel est dédié au stockage, à la découpe et à la distribution de profilés en aluminium pour les marchés aéronautiques français et espagnols. La Région Occitanie, via son agence AD'OCC, ainsi que l'Etat, la Communauté d'agglomération Foix-Varilhes et la commune de Varilhes ont joué un rôle clé dans ce projet, en accompagnant la société tout au long de son processus d'implantation, notamment en identifiant des sites et en facilitant les rencontres avec les décideurs. AMI Metals occupe l'ancienne usine Auriol Masque – AHG. C'est une bonne nouvelle pour l'emploi local, l'usine doit recruter une cinquantaine de personnes.

## Clinique Vétérinaire du Val d'Ariège

Ancienne Clinique Vétérinaire des Tilleuls, la Clinique du Val d'Ariège a ouvert ses portes le 14 octobre au sein de l'ancien bâtiment des Meubles Auriac, entièrement réaménagé, sous l'impulsion des Docteurs Céline Briols, Léa Martinetti et Laetitia Icher. A leurs côtés, le Docteur Rémi Kolkowski, et la joyeuse équipe d'assistants, Sandra, Élodie, Sophie et Grégoire, vous accueillent du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous. La concrétisation de ce projet s'inscrit dans un contexte où le maillage vétérinaire rural pose question et les associées ont à cœur de vous proposer un pôle de santé animale qui répond à ces besoins et de vous accueillir dans cette structure familiale pensée autour de valeurs comme le respect, la bienveillance, la qualité des soins et la coopération.



## Centre d'Activité Physique Santé de l'Ariège (CAPS'A) : Bougez pour votre santé !

Spécialisé dans la prise en charge des besoins spécifiques de santé et en lien avec les professionnels de santé du territoire, la Maison Sport Santé CAPS'A propose de l'Activité Physique Adaptée pour des publics variés : maladies chroniques, maternité, santé féminine, prévention du vieillissement... Après un bilan gratuit pour évaluer votre état de santé, nos 3 enseignants diplômés (BAC+5) vous orientent vers des activités adaptées. Les séances, en petits groupes de 6 personnes maximum, se déroulent dans l'écoute, la bienveillance et la bonne humeur.

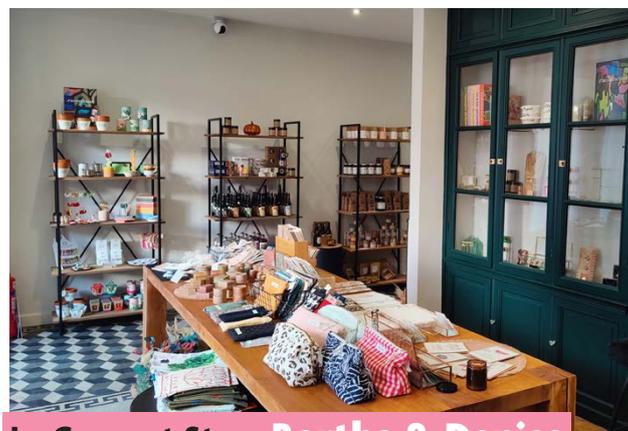
Renseignements : 06 95 09 96 38  
Site web : <https://capsariege.fr/>

## Venom Crew : des créations personnalisées et éco-responsables pour particuliers et entreprises

La jeune entreprise Venom Crew, portée par un jeune trentenaire originaire de Segura, vous accueille dans son local pour vous proposer de personnaliser tous types de supports avec votre griffe. Il vous aidera à trouver des idées de cadeaux originales pour toutes les occasions festives de votre vie. Il travaille pour des particuliers, des associations, des entreprises locales. Il vous aide aussi à créer votre propre site internet.

Dans un souci de qualité, il privilégie dès que possible des produits éco responsables : matériel et coton recyclé, encre bio. De même, il essaie de travailler le plus souvent en collaboration avec des fournisseurs locaux. Il espère pouvoir bientôt engager un apprenti pour lui apprendre le métier (vous pouvez lui déposer un CV).

N'hésitez pas à visiter son site [venomcrew.com](http://venomcrew.com) qui vous présente toute sa palette de créativité ou de le contacter au 07 45 18 63 42, ou par mail [contat@venomcrew.com](mailto:contat@venomcrew.com)



## Le Concept Store Berthe & Denise

Berthe & Denise, un concept store d'un genre unique, vous ouvre ses portes à Varilhes depuis le 17 octobre. Ce lieu chaleureux, créé par Laetitia, invite à explorer un univers riche en découvertes et en authenticité, fruit de ses rencontres avec des créateurs et artisans d'Occitanie et d'ailleurs.

Vous y trouverez une sélection raffinée de produits : plaisirs culinaires, idées cadeaux, objets de décoration, papeterie et bijoux faits main. En poussant un peu plus loin, une seconde salle vous réserve d'autres trésors : des vêtements et accessoires de seconde main, soigneusement choisis pour leur qualité et leurs marques, qui sauront éveiller votre curiosité.

N'hésitez pas à découvrir ce lieu unique chez Berthe & Denise, au 43 avenue de Foix.

Retrouvez les commerces  
de la ville sur l'application «Varilhes»

# COMMUNICATION DES GROUPES

## « BIEN VIVRE VARILHES »

Le Gouvernement a annoncé vouloir ponctionner 10 milliards d'euros sur les collectivités locales. Partout en France les élus se mobilisent pour dénoncer les mesures annoncées qui ne sont pas des économies mais des prélèvements sur les finances des communes, des groupements de communes et des Départements.

Pour notre département, l'Association des Maires et des Élus de l'Ariège a organisé un rassemblement lundi 18 novembre à 15h à Foix et une délégation d'élus a ensuite rencontré le préfet de l'Ariège. En effet, avec de telles ponctions sur nos budgets nous allons devoir supprimer ou dégrader des services publics.

Devons-nous arrêter les services de cantine scolaire ? Devons-nous réduire les aides apportées aux associations ? Devons-nous renoncer à entretenir nos rues, notre éclairage public ou à investir dans la sécurité de la commune ? Devons-nous arrêter nos investissements intergénérationnels en faveur de la création du lien social, pour l'entretien des bâtiments communaux, pour les écoles ? Les règles du jeu changent et remettent en cause nos projets. Sans les subventions des collectivités que sont le Département, la Communauté d'agglomération et la Région, une commune comme la nôtre ne pourra plus investir dans des bâtiments, des routes, des équipements sportifs.



A l'heure où ces lignes sont écrites, le budget est encore en discussion. Souhaitons que la raison l'emporte et que des modifications soient apportées au projet de loi afin que les élus puissent simplement remplir leur mission, celle pour laquelle ils ont été élus.

## LES ÉLUS «VARILHES EN COMMUN»

Ça y est le Conseil Municipal est à nouveau complet, après la démission de Mr Lopez et de son équipe membres de « Varilhes en Commun ».

Nous vous aiderons avec tout notre cœur et toute notre attention ainsi que notre plus grand respect.

Nous travaillerons pour vous et votre bien être au sein de la ville et alentours.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de Fin d'Année.

Les élus «Varilhes en Commun»

- Mr Climent Alain
- Mr Jolibert Frédéric
- Mr Dareaux François.

## MADAME AGNÈS BATSALLE

Bonjour à tous,

Je tiens à saluer les trois nouveaux élus de Varilhes en commun qui ont accepté de siéger et de continuer cette mandature.

De mon côté, je continue de me battre pour le bien des habitants et me tiens toujours à leur disposition ainsi qu'à leur écoute.

# ÉTAT CIVIL



## Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

DUMAS Louis, Raymond 08/11/2023  
DELPONT Rémi, François 08/11/2023  
GUSMANN Bruno, Luc 27/11/2023  
VAN VRECKEM épouse LURON Jeannine, Christiane 30/11/2023  
PUJOL Roger 01/12/2023  
VIDAL Sauveur, Joseph 11/12/2023  
BARTHE épouse PORTET Marie, Jeanne 24/12/2023  
SANCHEZ épouse MUMBIELA BARDINA Marie 05/01/2024  
PRATS Jean 11/01/2024  
DEGLAVE épouse REDON Sonia, Juliane 19/01/2024  
AURIOL épouse PEYRONNEL Yvette, Louise 24/01/2024  
GUILLLOT Gilles, Bernard, Maurice, Emile 02/02/2024  
RIGONI épouse BARALE Simone 05/02/2024  
LAFFORGUE Joseph, Dannaze, Yves 07/02/2024  
LEGROS épouse DELFOSSE Arlette, Raymonde 24/02/2024  
BERGE René, Auguste 03/03/2024  
SOUQUET épouse FRADIN Paule, Marcelle 05/03/2024  
LAPASSET Raoul, Pierre 08/03/2024  
PONT épouse GARCIA Christiane, Maryse 22/03/2024  
SOULA Alain, Robert 24/03/2024  
PONCY épouse MENDEZ Marie, Amabilis 26/03/2024  
SARTRE épouse PINEL Arlette 29/03/2024  
FONTA Francis 09/04/2024  
CROS Désiré, Léon 30/04/2024  
CASTEL épouse METGE Alice, Marie, Louise 03/05/2024  
DELMAS épouse GALÈS Odette 11/05/2024  
WILHELM épouse VEY Renée, Noëlle 12/05/2024  
LOUBET Jean-Claude, Raymond 18/05/2024  
CLAUSTRE BARBANERE épouse SERVAT Jeannette 19/05/2024  
DUFFOURG André, Louis 26/05/2024  
BARRIERE Yvon 02/07/2024  
DURRIEU Michel, Jean 09/07/2024  
MARY Serge, Christian 09/07/2024  
DEGLAVE Serge 01/08/2024  
REDON Maurice, Raymond 15/08/2024  
COTTO Max, André, Richard 23/08/2024  
PUJOL Alain, André 03/09/2024  
BENDJARA épouse LAHCÈNE Sfia 06/09/2024  
ARNAUD épouse SESQUIÈRE Rosine, Marie, Rose 09/09/2024  
SERNY épouse GALY Yolande, Huguette 17/10/2024

## Naissances

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents.

DUPUIS Mélio 29/10/2023  
MARTY Andrea, Marc 08/11/2023  
SOULA AUDOUIN Roméo 08/11/2023  
DUPUIS Mélio 29/10/2023  
MARTY Andrea, Marc 08/11/2023  
SOULA AUDOUIN Roméo 08/11/2023  
DAUSSY BRAOQUET Romy, Alba 13/11/2023  
ARNAUD Marley 19/11/2023  
MILHEM Caleb, François, André 22/11/2023  
BAYCHE Léa 14/12/2023  
PAGES Maddy, Marguerite, Noëlla 15/12/2023  
ROUGÉ Ninon, Sophie, Eve 15/01/2024  
SAVARINO Giuseppe, Angelo 25/02/2024  
PAGES Mahé, Alban 08/03/2024  
CROT Romain, Jean, Lucien 19/03/2024  
MILHEAU Louise, Paula, Laurence 07/04/2024  
EL YAKOUBI Neylah 19/05/2024  
MORENO WATTEZ Oliana, Lucie, Maria 05/06/2024  
LOUBES Milann 08/07/2024  
ANDREU Flora 15/08/2024  
MACQUART BOULITREAU Mattéo 16/08/2024  
GALES VIGNAUD Médéline 18/08/2024

## Mariages

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

BETANY Lydie, Anne & FONTA Francis 17/02/2024  
VIZIOLI Sarah, Marie, Michèle & MALTEMPI Cynthia, Sarah, Gisèle 17/02/2024  
PIGNERO Florent, Mathieu & MAILLOT Adeline 04/05/2024  
PIGNATA Marie, Germaine & DOUMENC François 01/06/2024  
RUMEAU Carole, Jeannette, Henriette & PAILHES Auréline, Robert 15/06/2024  
LABATUT Coralie, Elisa & PAILHAC Nicolas, Gilbert, André 29/06/2024  
MUNOZ Marie Dolorès & BOUSQUET Frédéric, Sylvain 29/06/2024  
PÉCHIN Anne, Hélène & THOMAKA Sylvain 20/07/2024  
GUILHEM Myriam, Elisabeth & SENTENAC Jean-Michel 17/08/2024  
LAGARDE Maryline & RODRIGUES Fernand, Manuel 28/09/2024

## PACS

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux pacésés.

PAGNAC GALY Morgane & LOUBES Bryan 29/02/2024  
BENIDIR Camille & PAOLI Stéphane 18/05/2024  
CHARRIÉ Rémi & CALVO Jordan 18/06/2024  
ALCAINE Sandra & FACON Julien 23/07/2024  
BERNARD Mailys & DESTEPHE-DUCHEZ Yann 25/09/2024

## VOTRE

## SERVICE PUBLIC

**Les titres sécurisés en chiffres à Varilhes du 1<sup>er</sup> janvier au 8 octobre 2024**

**1702** rendez-vous soit en ligne soit à la mairie honorés

**41** rendez-vous non honorés

**237** carte nationale d'identité et passeports

**452** passeports

**982** cartes nationales d'identité

**31** identités numériques

### Identité numérique

Depuis mai 2024, la mairie est habilitée pour la certification de l'identité numérique.

Pour toute information, consulter l'Application France Identité

### Pour toute demande de titre sécurisé CNI/passeports avant la prise de RDV, faire

- une pré-demande à réaliser sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
- ou, un retrait d'un dossier à compléter auprès de la Mairie

### CNI/Passeports/Certification Identité Numérique

Prise de rendez-vous obligatoire, à privilégier sur la plateforme des rendez-vous en ligne figurant sur la page d'accueil du site internet de la Mairie « RDV CNI-Passeports », soit auprès de l'Accueil de la Mairie - 05 61 60 73 24

## ÉLECTIONS

### Calendrier électoral : Elections Municipales en 2026

Inscriptions sur les listes électorales tout au long de l'année soit

- sur le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) – demande d'inscription en ligne sur les listes électorales
- ou, en vous rendant à la Mairie de votre commune pour retirer le formulaire à compléter

